



Election des représentants du personnel au CSA spécial du Centre INRAE Nlle Aquitaine Poitiers

Votez CGT !

Les élections fonction publique vont se dérouler du 1er au 8 décembre 2022. Les agents de l'INRAE, titulaires comme non titulaires, doivent élire, par vote électronique et scrutin de liste, leurs représentants dans les nouvelles instances nationales que sont le conseil social d'administration (CSA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le CSA de l'INRAE. De plus, l'INRAE a la particularité d'avoir créé une troisième instance, locale celle-là, le CSA spécial de centre. Ce CSA spécial intégrera désormais en son sein une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (la F3SCT), en lieu et place du CHSCT actuel, dont chaque collègue aura pu mesurer l'importance pour défendre leurs droits.

Nous, candidates et candidats, adhérent.e.s ou sympathisant.e.s, sur la liste CGT pour l'élection à ce CSA spécial de notre centre de NAP entendons défendre les points suivants, en coordination avec les collègues des listes similaires présentées sur les autres centres de l'INRAE :

- **Empêcher la différenciation des droits et garanties des agents selon les centres, leur localisation et leur taille, et combattre pour des droits égaux pour toutes et tous**
- **Contester l'individualisation des salaires et la multiplication des primes de fonction et de mérite, avec l'exigence d'un montant égal pour tous les agents d'une même catégorie, ITA comme Chercheurs**
- **Contester l'arbitraire des CVPP qui permettent à l'administration de faire tout ce qu'elle veut en matière d'avancements et de mobilité sans aucun recours des personnels ou de leurs représentants**
- **Faire respecter toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT, et en particulier s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail**
- **Identifier et quantifier les manques en personnel des unités du centre, tant pour les unités de recherche et les UE que pour les SDAR**
- **Etablir un bilan de l'emploi non-titulaire sur fonctions pérennes sur lequel s'appuyer pour exiger la titularisation de ces collègues**
- **Défendre les droits des non-titulaires présents sur le Centre**
- **S'opposer aux restructurations permanentes plus fondées sur des critères de « management » que sur l'intérêt du développement des recherches et ceux des personnels**
- **Se battre pour la ré-internalisation des missions confiées au privé alors qu'elles étaient précédemment le fait d'agents titulaires de l'INRAE (gardiennage, standard, espaces verts, etc.)**
- **Etre particulièrement attentifs à ce que les formations répondent aux souhaits des agents et non aux seuls plans managériaux de la direction locale ou nationale**

Au-delà de ces questions communes aux autres centres, notre centre NAP fait face à une situation particulière et alarmante. **Avec le danger de fermeture du site du Magneraud, c'est plus généralement l'avenir de tout le centre NAP qui est en jeu !** La voix des personnels doit donc être entendue dans toutes les instances, à commencer par ce CSA spécial avec un message clair : **Maintien de l'intégralité du site du Magneraud et de l'ensemble de ses activités publiques et privées.** Le discours de la direction générale au comité technique du 28 septembre semble aller dans le sens de notre revendication. En votant pour nous, vous vous assurerez que le discours de la DG se transforme en acte garantissant la pérennité du site et de ses activités.

En tant qu'élu(e)s CGT nous nous battons pour vous au quotidien partout où vous nous confiez un mandat. Nous sommes en première ligne pour exiger de meilleurs salaires plutôt que des primes à la tête du client, de meilleures conditions de travail qui passent notamment par des recrutements de titulaires.

Nous avons interpellé plusieurs fois à ce propos la direction générale et écrit aux députés du Poitou-Charentes en 2018 et en 2020. Nous avons aussi interpellé plusieurs fois, via le CHSCT, la présidence de centre et le DSA sur la fusion des SDAR entre les centres de Poitiers et Bordeaux. Les réductions d'effectifs, les fusions de services peuvent conduire à terme à une fusion des 2 centres comme nous l'avons vu dans d'autres régions et aggravé encore plus la souffrance des personnels au travail. Nous refusons cette logique comptable et le management qui l'accompagne qui font perdre le sens de votre travail. C'est parce que le service public de la recherche agronomique doit répondre à des enjeux majeurs que nous continuerons à nous battre pour le renforcer et à porter une parole forte, **la vôtre**, afin qu'elle soit entendue et respectée par l'administration.

En votant pour la CGT INRAE vous pouvez compter sur des élus qui porteront votre voix comme ils l'ont toujours fait.



**Liste des candidat.e.s CGT-INRAE
à l'élection des représentant.e.s du personnel
CSA spécial du Centre INRAE Nlle Aquitaine Poitiers**

- 6 femmes et 8 hommes -

1. Madame Elzbieta Frak

CR - No
URP3F - Lusignan

2. Monsieur Dominique Simonneau

TR - Sup
SDAR - Le Magneraud

3. Monsieur Didier Combes

IR 1
URP3F - Lusignan

4. Madame Emilie Cadet

ATP 1
DSLPL - St Laurent de la Prée

5. Monsieur Patrick Beauclair

TR - Ex
Ferlus - Lusignan

6. Monsieur Ludovic Pasquier

ATP 1
Ferlus - Lusignan

7. Madame Marianne Van Peteghem

TR - No
URP3F - Lusignan

8. Madame Aurélie Priet

AI
URP3F - Lusignan

9. Monsieur Jean-Louis Durand

DR 2
URP3F - Lusignan

10. Madame Cécile Domoison

TR - No
SDAR - Lusignan

11. Monsieur Clovis Toullet

TR - No
APIS - Le Magneraud

12. Monsieur Claude Le Manach

TR - No
EASM - Le Magneraud

13. Madame Evelyne Bruneteau

TR - Ex
Ferlus - Lusignan

14. Monsieur Jean-François Bouhiron

TR - No
Ferlus - Lusignan

Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSA INRAE, CAP ou CCP